

# Guide du TP Développeur web et web mobile

Titre professionnel de niveau 5



**CTI FORMATION**

**iNSTIC**



## 1. TABLE DES MATIERES

---

1. TABLE DES MATIERES.....	2
2. REFERENTIEL .....	3
Le métier.....	3
Les compétences professionnelles à valider.....	4
3. LES ETAPES DE VALIDATION DU TP .....	6
Candidat en alternance .....	6
Candidat en stage de fin de formation.....	6
4. LES EPREUVES DU TITRE .....	7
Le Dossier Professionnel (DP).....	7
Les Épreuves du Titre.....	7
<i>Présentation d'un projet réalisé en amont - 35 mn</i> .....	7
<i>L'entretien technique - 40 mn</i> .....	7
<i>L'entretien final -15 mn</i> .....	7
Contenu du dossier de projet .....	7
Contenu de la présentation orale .....	9

## 2. REFERENTIEL

---

Vous suivez un parcours en alternance ou en continu dans le cadre d'un Titre Professionnel. Un titre professionnel est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le Ministère chargé de l'Emploi.

Ils s'adressent à toute personne sortie du système scolaire, déjà engagée dans la vie active, qu'elle soit titulaire d'un contrat de travail ou à la recherche d'un emploi.

Le titre professionnel atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

Les titres professionnels sont enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) géré par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

### LE METIER

Le développeur web et web mobile développe ou fait évoluer des applications orientées web, ou web mobile ou les deux à la fois, en respectant les normes et standards reconnus par la profession et en suivant la sécurité informatique à toutes les étapes.

Il conçoit la partie visuelle de l'application exécutée sur le navigateur côté ordinateur client. Il ébauche la maquette des écrans de l'interface utilisateur et prévoit la navigation de l'application. Il réalise la partie visuelle de l'application dans un premier temps de manière statique et en la rendant adaptable au contexte puis dans un deuxième temps capable d'interagir avec l'utilisateur de manière dynamique.

En fonction des besoins de l'utilisateur, il peut installer et adapter une solution préétablie de gestion de contenu ou d'e-commerce.

Il respecte les principes de sécurisation des interfaces utilisateur et prend en compte la charte graphique, ou les interfaces utilisateur standardisées, ainsi que les règles d'accessibilité.

À la suite ou en parallèle au développement de la partie visuelle, le développeur conçoit et code la partie back-end, c'est-à-dire exécutée côté serveur pour accéder aux données. Le développeur crée la base de données et développe les composants d'accès aux données pour pouvoir les afficher et les mettre à jour dans l'application web ou web mobile.

Il participe aux réunions de projet et aux ateliers de présentations utilisateurs.

Dans le cadre d'un développement en approche de type Agile, il échange avec l'utilisateur ou un responsable de maîtrise d'ouvrage. Il est encadré éventuellement par un développeur plus expérimenté (lead developer).

Dans le cadre d'un développement en approche classique, il n'a pas d'échange direct avec l'utilisateur et il est encadré par un chef de projet.

Le développeur travaille en équipe. Il utilise notamment des outils de gestion de version et des outils collaboratifs. Selon le contexte, il collabore avec d'autres développeurs, un ergonomiste, un web designer, un architecte logiciel, un testeur et avec le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de son entreprise, de son client ou de son hébergeur.

#### LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES A VALIDER

Chacune de ces 8 capacités professionnelles sont rattachées à 2 blocs de compétences distincts :

- Bloc de Compétence 1 : Développer la partie front-**end d'une application web** ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité (Maquetter une application, réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable, développer une interface utilisateur web dynamique, réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce).
- Bloc de compétence 2 : Développer la partie back-**end d'une application web** ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité (Créer une base de données, développer les composants d'accès aux données, développer la partie back-end d'une application web ou web mobile, élaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce).



<u>Alternant</u> Nom : Prénom :	<u>Entreprise</u> Nom de l'entreprise : Nom du tuteur :
---------------------------------------	---

Tableau d'aide pour l'évaluation :

--	-	+	++	NE
----	---	---	----	----

**C1 - Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité**

- Maquetter une application
- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable
- Développer une interface utilisateur web dynamique
- Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce

--	--	--	--	--

**C2 - Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité**

- Créer une base de données
- Développer les composants d'accès aux données
- Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile
- Elaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce

--	--	--	--	--

Remarques et conseils du Tuteur entreprise pour organiser la suite de la mission :

Tuteur Entreprise

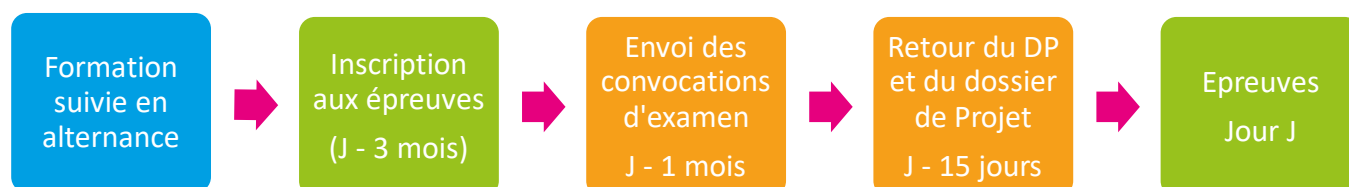
Tuteur Pédagogique

Apprenant

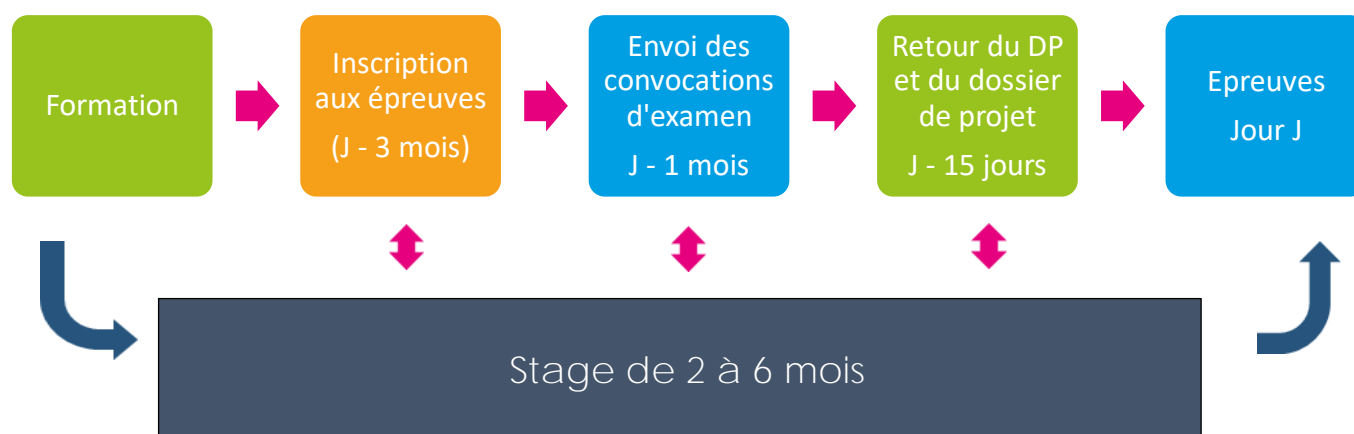
Date

## 3. LES ETAPES DE VALIDATION DU TP

## CANDIDAT EN ALTERNANCE



## CANDIDAT EN STAGE DE FIN DE FORMATION



Notre école vous propose deux sessions d'examens par an : en avril et en Septembre. Par défaut, vous êtes inscrit à la session d'examen qui suit la fin de votre parcours.

Exemple : vous terminez votre formation (ou votre stage pratique) en janvier, vous pouvez vous présenter aux épreuves d'avril.

*N.B. : A votre demande, nous pouvons reporter votre inscription sur une session de validation ultérieure si vous estimez que cela vous permet d'optimiser votre temps de préparation aux épreuves et vous garantit de meilleures chances de réussite. Vous ne pouvez reporter qu'une seule fois.*

## 4. LES EPREUVES DU TITRE

### LE DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

En amont de la session d'examen, le candidat doit remplir un dossier professionnel : ce document est téléchargeable à tout instant sur le site du Ministère du Travail. Une fois que vous êtes en formation avec INSTIC/CTI Formation, une version personnalisée (mise à jour spécialement pour le titre/CQPM que vous passez) vous est mise à disposition sur le réseau interne.

Le candidat engagé dans un parcours de formation reçoit son DP à renseigner par CTI Formation. Le candidat VAE reçoit son DP de l'UT de la DIRECCTE avec la notification de recevabilité de sa candidature à la VAE. Il peut bénéficier d'un accompagnement notamment pour la préparation de son DP.

Tous les candidats portent dans le DP des exemples de leur pratique professionnelle acquise pendant la formation ou au cours de leur expérience professionnelle.

### LES ÉPREUVES DU TITRE

#### **Présentation d'un** projet réalisé en amont - 35 mn

En amont de la session, le candidat a réalisé un projet en entreprise concernant le développement d'une application web ou web mobile et a préparé un dossier de projet ainsi qu'un support de présentation

#### **L'**entretien technique - 40 mn

Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale. Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet.

#### **L'**entretien final -15 mn

L'entretien, d'une durée de 15 minutes, est réalisé après les épreuves de validation du titre pour le parcours continu de formation et pour le parcours VAE et après l'obtention de l'ensemble des CCP du titre pour les candidats issus d'un parcours progressif de formation.

Le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. Il dispose de l'ensemble du dossier du candidat dont son dossier professionnel (DP).

#### Contenu du dossier de projet

Le dossier de projet respecte ce plan type :

1. Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet



2. Résumé du projet en français d'une longueur d'environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris
3. Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet
4. Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité et le web mobile
5. Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité et le web mobile
6. Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues)
7. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité
8. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet, à partir de site anglophone
9. Extrait du site anglophone, utilisé dans le cadre de la recherche décrite précédemment, accompagné de la traduction en français effectuée par le candidat sans traducteur automatique (environ 750 signes).

La description de la veille sur les vulnérabilités de sécurité est liée à l'une des deux compétences « Développer une interface utilisateur web dynamique » ou « Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce » dans le cadre du projet en entreprise.

La description de la situation de travail, ayant nécessité une recherche basée sur un ou des sites anglophones, concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, dans le cadre du projet en entreprise. Elle est liée à l'une des compétences du titre professionnel.

Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites anglophones, à un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisés et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en œuvre.

Dans le cas de la veille sur les vulnérabilités, le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots clés utilisés. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.

La longueur du dossier de projet hors annexes est de 30 à 35 pages, soit environ 48750 caractères espaces non compris.





## Contenu de la présentation orale

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de la session d'examen, et selon ce canevas :

- Présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet (cahier des charges, environnement humain et technique)
- Conception et codage des composants front-end et des composants back-end
- Présentation des éléments les plus significatifs de l'interface de l'application
- Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels
- Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone
- Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Cette présentation inclut, au choix du candidat, une illustration ou une démonstration de l'interface de l'application. Une combinaison des deux est possible. Leur durée cumulée dans la présentation ne doit pas excéder 10 minutes.

La démonstration peut être interdite ou limitée dans le cas exceptionnel où l'entreprise souhaite empêcher la divulgation d'informations confidentielles. Elle est également soumise aux limitations du plateau technique tel qu'il est défini ci-après.

Le candidat utilise alors des moyens d'illustration de son interface, sans recourir à une démonstration.

Dans le cadre de la présentation et de la démonstration, le candidat peut apporter son équipement en tenant compte des contraintes du plateau technique du centre organisateur.



**INSTIC**



**CTI FORMATION**

30 rue Edouard Nieuport - 69008 Lyon  
messages@cti-formation.fr - 04 72 72 01 01

[cti-formation.fr](http://cti-formation.fr) / [instic.fr](http://instic.fr)